

F.S.U. ARDENNES

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Ardennes - trimestriel - 1 euro - N°ISSN : 1264-9783 - N°CPPAP : 0113 S 07672
Directeur de la publication : Didier Janin - Imprimé par nos soins

Numéro 19

Bulletin envoyé grâce au fichier informatique de la FSU, conformément à la loi du 06/01/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant en vous adressant à la section départementale FSU-08

FSU Ardennes 48 rue Victor Hugo 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Téléphone : 03 24 33 14 14

Fax : 03 24 37 65 74

Une rentrée bien plus chaotique qu'elle n'y paraît

Un enseignant présent devant chaque classe donc la rentrée 2009 s'est déroulée parfaitement ou presque. C'est le constat d'autosatisfaction fait par la hiérarchie de l'Éducation Nationale. Comme si les 13500 suppressions de postes pour cette année après les 11200 de la rentrée 2008 étaient sans conséquence sur les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des enseignants !

Sur le terrain, ces postes en moins se traduisent bien sûr par des effectifs toujours plus importants dans les classes. Cela va à l'encontre des savants calculs du Ministère qui conclue que le taux d'encadrement est resté constant, voire a progressé.

Dans les semaines et les mois qui viennent, les difficultés vont inévitablement apparaître : impossibilité pour les enseignants de pouvoir prendre en compte l'ensemble des difficultés rencontrées par les élèves, absences de congés longue durée non remplacées en raison du manque de TZR dans certaines disciplines, augmentation massive du nombre de vacataires et de contractuels sans véritable formation au métier d'enseignant, etc.

La poursuite des réformes en cours et la mise en place de nouveaux dispositifs comme le livret de compétences, par exemple, ne feront que renforcer ou aggraver une situation déjà bien difficile.

L'introduction des contrats d'objectifs avec des indicateurs de résultats autrement dit le management par la performance, ou plutôt par la peur et le stress complète un tableau déjà bien sombre.

C'est bien une très importante transformation du fonctionnement du système éducatif et du métier d'enseignant qui se met en place avec un but bien précis : adapter le système éducatif à la mondialisation néolibérale.

Il n'est pas encore trop tard pour inverser la situation. La FSU en appelle à la responsabilité individuelle de chacun pour que cette politique soit mise en échec et qu'une « autre voie » soit choisie. La journée d'action du 7 octobre doit être l'occasion de rassembler massivement

Didier JANIN,
Secrétaire Départemental

P R E S S E
DISTRIBUÉ PAR
LA POSTE

Déposé le 1er octobre 2009
Routage 206.
Dispensé de timbrage.
Charleville-Mézières CTC

Sommaire :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Congrès départemental de la FSU
- Page 3 : Expression libre
- Page 4 : Non, tout ne va pas mieux dans le meilleur des premiers degrés
- Page 5 : Action du 7 octobre
- Page 6 : Actions des retraités du 16 octobre
- Page 7 : Se mobiliser encore et toujours ...pourquoi ?
- Page 8 : Bac pro 3 ans, mission impossible
- Page 9 : Relancer la mobilisation

CONGRÈS FSU : PLACE AUX DÉBATS

Modalités du déroulement

Plusieurs dates sont d'ores et déjà à retenir :

- Du jeudi 5 novembre 2009 au jeudi 26 novembre 2009 : vote sur le rapport d'activité fédéral et vote d'orientation fédéral.
- Mardi 15 décembre et mercredi 16 décembre 2009 : Congrès Départemental à l'IFTS (voir ci-dessous).
- Du lundi 1^{er} février 2010 au vendredi 5 février 2010 : Congrès Fédéral National à Lille.

D'autres dates vous seront communiquées pour les votes départementaux et la désignation du CDFD.

N'égarez pas le petit cahier qui vous est parvenu avec le numéro de POUR. Il contient les textes préparatoires au 6ème congrès.

Congrès départemental FSU

Mardi 15 décembre et mercredi 16 décembre 2009 de 9h à 17h

Lieu : IFTS, Pôle de Haute Technologie

7 Boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières

Le congrès départemental est ouvert à tous les adhérents des syndicats de la FSU.

Deux niveaux de vote : Vote indicatif de tous les participants au Congrès

Vote des membres du CDFD

Pour participer au Congrès, inscription obligatoire :

par téléphone au 06 72 97 38 19

ou par mail : didierjanin@wanadoo.fr.

Il faut également faire une demande d'autorisation d'absence avec l'imprimé habituel pour le 1^{er} degré et une demande écrite au chef d'établissement dans le second degré (voir ci-contre).

Nom, Prénom

Établissement

À Monsieur le Proviseur (ou le principal)

Conformément aux dispositions du décret 82-447 et la note de service 87075 du 03 / 03 / 87 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le mardi 15 décembre 2009 de 9h à 17h et le mercredi 16 décembre de 9h à 17h pour participer au congrès de la section départementale des Ardennes de la FSU.

Ce congrès aura lieu à l'IFTS, 7 boulevard Jean Delautre à Charleville-Mézières.

Je vous pris d'agréer, M..., l'expression de mes sentiments respectueux.

Date et signature

Ordre du jour du Congrès départemental

Mardi 15 décembre 2009

9h00 : Accueil des participants
9h30 : Rapport d'activité départemental et débats
11h00 : Débats sur les thèmes 1 et 2
12h30 : Repas
14h00 : Poursuite des débats sur les thèmes 1 et 2
17h00 : Fin des travaux sur les thèmes 1 et 2

Mercredi 16 décembre 2009

9h00 : Débats sur les thèmes 3 et 4
12h00 : Repas
13h30 : Poursuite des débats sur les thèmes 3 et 4
16h30 : Désignation des délégués au congrès national
17h00 : Fin des travaux du congrès

LIBRE EXPRESSION

EXEMPLE A SUIVRE

On peut avoir différents avis sur la CSU, grand parti de droite bavarois.

Il n'empêche que ce parti prône des créations massives de postes d'enseignants !

Un exemple pour ceux qui en France ne pense qu'à en supprimer.

Christian MARRY

Non tout ne va pas mieux dans le meilleur des premiers degrés



Le premier degré a perdu à cette rentrée vingt-cinq postes, alors qu'il aurait dû en rendre seize après que Darcos soit revenu en partie (et provisoirement...) sur les reprises de postes RASED. Il semble que ce que certains ont tendance à qualifier de «recul

du ministre sur les RASED» n'était qu'une vaste opération d'«enfumage» : ce qui n'a pas été pris sur les moyens des RASED l'a été sur les postes ordinaires des titulaires d'une classe. Alors, si en terme de moyennes, on ne peut pas dire que les classes sont surchargées, il n'en reste pas moins que ces moyennes cachent des situations très différentes avec par exemple des classes à vingt-neuf élèves en Réseau Ambition Réussite.

Les enseignants des RASED seront moins nombreux à prendre en charge les élèves en difficulté. La mise en place des soixante heures annuelles d'APE (Aide Personnalisée aux Élèves) s'est faite à partir de la suppression de deux heures hebdomadaires pour tous les élèves et ne saurait en aucun cas se substituer aux aides apportées par les maîtres spécialisés E et G. Le SNUipp continue à dénoncer cette supercherie.

En début d'année dernière, l'IA a fait un bilan de la mise en place de l'APE et affirmait que tous les problèmes liés à la prise en compte des situations particulières (transports, périscolaire, ...) étaient surmontés. C'est bien possible... Mais les remontées de nos collègues, qui eux prennent en compte l'intérêt des enfants, font apparaître une autre réalité : des parents qui n'envoient plus leurs enfants en fin de trimestre parce qu'ils les trouvaient trop fatigués, des familles qui ne souhaitent pas attendre une demi-heure ou une heure que le frère ou la sœur sorte de l'APE, des écoles qui ont modifié leurs créneaux de prise en charge parce que les élèves ne se levaient plus le matin, ...

La décision de la suppression de la classe le samedi matin a été prise de manière unilatérale par le Ministère sans concertation aucune avec la profession. Et voilà que dans notre département, certains IEN veulent imposer la tenue des réunions statutaires d'équipe le mercredi matin alors que les textes prévoient que c'est l'équipe pédagogique qui doit déterminer les créneaux choisis pour ces réunions et personne d'autre ! On remarquera qu'aucune explication ne vient accompagner l'injonction. Est-ce trop exiger que de demander une raison plausible ? Ou les raisons sont-elles si mauvaises qu'on ne peut décemment nous les servir ? (Mon petit doigt

m'a dit qu'il est insupportable pour notre hiérarchie que les enseignants ne travaillent que huit demi-journées par semaine ! Mais peut-être mon petit doigt fait-il montre de mauvais esprit...)

Les EVS chargés de l'aide administrative auprès des directrices et directeurs d'école qui devaient prendre leurs fonctions à la rentrée, bien que recrutés depuis juin, n'ont pas encore signé leurs contrats et ne prendront leurs fonctions qu'au mois d'octobre (peut-être). Encore une fois, l'État fait la démonstration du mépris qu'il affiche à l'égard de personnes dans des situations souvent difficiles. Nous avons à plusieurs reprises dénoncé la précarité de ces contrats et nous continuons à demander un vrai statut pour ces personnels. Le second scandale de cet épisode est que les directrices et directeurs d'école ont effectué le mois de la rentrée scolaire où la charge de travail est particulièrement importante seules et seuls.

La scolarisation des élèves en situation de handicap est elle aussi loin d'être conforme à ce que prévoient les textes. Citons l'exemple d'un élève lourdement handicapé qui ne se déplace qu'en fauteuil roulant et qui ne bénéficie d'un AVSi qu'à mi-temps ! D'une part le nouveau système mis en place ne peut fonctionner qu'avec des moyens suffisants et il ne les a pas, d'autre part l'école est singulièrement mise de côté dans ce dispositif où ce sont les parents qui sont censés avoir l'initiative et saisir la MDPH. Les liaisons, les synergies, tout cela est, pour le moins, négligé. Il suffit de chercher un interlocuteur à la MDPH pour s'en apercevoir. Les organigrammes sont anonymes et débrouille-toi Lisette ! Les personnels qui accompagnent les élèves handicapés sont aussi embauchés sous contrat précaire et, au lieu de rendre statutaires des postes occupés par des personnes qui avaient fait leurs preuves, en particulier dans l'accompagnement des élèves handicapés (Clis, UPI, ...), l'État, quand il ne les a pas supprimés, a choisi de les remplacer par des jeunes sans formation ni expérience.

Contrairement aux affirmations de notre Administration, la rentrée ne se passe pas bien dans les Ardennes, la grogne des enseignants est bien réelle, leur charge de travail s'est accrue, leurs missions sont de plus en plus difficiles à assumer sur le terrain. Ils attendent toujours la reconnaissance leur travail, reconnaissance dont le Ministère manque cruellement. L'administration ne veut pas tirer le bilan de la désastreuse ère Darcos, craignant sans doute que les personnels, avec l'appui du SNUipp ne se mettent en travers de nouvelles régressions qu'ils gardent en réserve pour compléter leur projet de libéralisation du service public d'éducation : les EPEP sont provisoirement gelés, mais le réchauffement climatique guette.... Le SNUipp et la FSU ne laisseront pas passer ces OGM administratifs.

SNUipp 08

POUR L'ÉCOLE, POUR NOS MÉTIERS, POUR NOS SALAIRES



Conséquence des 13500 suppressions d'emplois, la rentrée a été particulièrement difficile, avec des classes plus chargées, des heures supplémentaires imposées, des postes non pourvus, des collègues encore plus nombreux affectés sur plusieurs établissements. Le projet de budget 2010 affiche déjà 16 500 nouvelles suppressions d'emplois dans l'éducation, 34 000 dans la fonction publique.

Une telle politique budgétaire, tournant le dos à un service public d'éducation au service de la réussite de tous, est inacceptable. Et dans un tel contexte, les discussions sur la réforme du lycée, sur la formation des maîtres ou celles tant attendues sur la revalorisation de nos métiers, nécessitent la construction d'un rapport de force permettant de remettre en cause cette politique.

POUR un autre budget 2010

POUR des conditions de travail et d'étude améliorées

POUR le respect des missions du service public d'éducation et d'orientation

POUR la revalorisation de nos métiers

POUR l'ouverture d'un vrai débat sur les évolutions indispensables

pour la réussite de tous

7 octobre 2009

Place de la Gare à Charleville-Mézières
Rassemblement à partir de 12 heures

à l'appel des organisations syndicales
CGT-CFDT-FSU-UNSA-SOLIDAIRES

Prises de Parole à partir de 12h30

La journée d'actions du 7 octobre s'inscrit dans le cadre de la journée de mobilisation interprofessionnelle à l'appel de la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC pour affirmer l'exigence d'emplois de qualité pour toutes et tous, de salaires revalorisés, d'amélioration des conditions et de la durée du travail respectant la santé et la dignité des personnes, d'une protection sociale et de retraite garantie et de haut niveau, de services publics efficaces et contribuant à la cohésion sociale.

RETRAITÉS EN COLÈRE

Participons nombreux à l'action du vendredi 16 octobre 2009

« Je préserverai le pouvoir des retraités » cet engagement du candidat 2007 n'a pas été tenu par le président élu ni en 2008, ni en 2009.

Les retraités, comme les salariés et les chômeurs sont durement touchés par une crise économique, financière et sociale dont ils ne sont pas responsables. Ils sont inquiets, ils craignent que demain, l'accès aux services publics, aux soins, aux logements, à la maison de retraite, à l'aide à domicile soit plus difficile.

Ils sont inquiets pour l'épargne (destinée à leurs vieux jours) quand ils en ont.

Les pensions et les retraites n'ont pas été revalorisées à la hauteur de la moyenne de l'inflation qui a atteint 2,8% et de l'augmentation du coût de la vie.

D'autre part le report au 1^{er} avril a fait perdre aux retraités 3 mois de revalorisation. Le gouvernement n'ayant décidé d'augmenter les retraites que de 1% au 1^{er} avril 2009.

Les promesses du candidat devenu Président sur la réversion et le minimum vieillesse n'ont été que partiellement tenues.

En contrepartie l'augmentation des produits de première nécessité, fruits, légumes, denrées alimentaires, carburants, chauffage, gaz et électricité a largement dépassé l'augmentation des retraites et pensions.

Les franchises médicales, les dépassements d'honoraires de plus en plus nombreux (nouvelle augmentation du forfait hospitalier, nouvelle vague de déremboursement de médicaments), la taxe carbone n'arrangent pas le pouvoir d'achat des retraités.

Les retraités locataires subissent directement le manque de logements sociaux qui fait que les loyers ont subi depuis 2000 une escalade de plus de 4,6% par an, de plus on les menace pour cause de « sous occupation » de les déplacer d'office dans un autre logement avec toutes les conséquences prévisibles.

Les retraités ne sont pas responsables de la « crise », ils ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement économique de la société et, comme tels revendiquent les moyens de vivre dignement comme des citoyens à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé.

Les retraités exigent :

- **Le maintien de leur pouvoir d'achat avec un rattrapage immédiat de 300 euros.**
- **Un effort particulier envers les retraités ayant les revenus les plus modestes, plus aucune pension au dessous du SMIC, minimum pour vivre aujourd'hui.**
- **L'indexation des pensions sur les salaires pour préserver le lien salaire/retraite.**
- **Le taux de réversion à 75% de la pension initiale**
- **La publication rapide de mesures concrètes mettant fin aux dépassements abusifs d'honoraires et à la mise en place de permanences de soins de qualité.**
- **L'amélioration des réponses à la hauteur des besoins des personnes en situation de perte d'autonomie à leur domicile et en établissement sur la base d'une organisation collective et solidaire nationale.**
- **Une répartition équilibrée de professionnels de santé sur tout le territoire.**

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, FSU, FGRFP, CFE/CGC et UNSA

Appellent les retraités à participer

à la journée de mobilisation

du vendredi 16 octobre 2009

Rassemblement à 15 heures Salle NEVERS

Place Nevers à Charleville-Mézières

suivi d'une manifestation jusqu'à la Préfecture

pour y faire connaître nos nécessités et besoins.



Se mobiliser encore et toujours... Pourquoi ?



À chaque nouvelle rentrée, il est de tradition de dresser un bilan des actions. Face à une attitude bien trop souvent pessimiste et résignée, face à des analyses hâtives ou erronées jugeant les mobilisations inutiles car n'aboutissant pas aux résultats attendus, il semble nécessaire d'évaluer la portée de nos actions. L'image inflexible, rigoureuse... donnée par ce gouvernement au travers de son attitude et de la politique qu'il mène reflète sa volonté de passer en force sur de nombreuses réformes qu'il juge nécessaires au regard de l'orientation et des choix idéologiques qui sont les siens. Pour autant, les fortes mobilisations de l'an passé n'ont-elles pas pesé sur ces choix ? La couverture médiatique laisserait souvent à penser que non mais un regard approfondi permet une analyse quelque peu dissonante.

Les mobilisations du SNEP et de la FSU ont permis de faire évoluer quelques questions essentielles pour la profession. Le statut particulier des professeurs d'EPS a été sauvegardé envers et contre la mobilisation des autres forces syndicales, les horaires EPS du bac professionnel revus à la baisse et rétablis à 3 heures pour les premières et terminales, le projet rétrograde de DNB en partie retoqué, les 5 épreuves pour le CAPEPS maintenues dans le cadre de la réforme des concours consécutive à la masterisation. Nous avons également obtenu le maintien d'un mouvement à caractère national pour les néo titulaires, la réouverture de CREPS initialement menacés, l'augmentation du ratio hors classe, une rallonge de 250 000 € pour la subvention UNSS pour que les familles ne subissent pas une augmentation du prix de la licence, la réouverture du CAPEPS interne... Certes ces résultats restent en deçà de nos exigences et de nos souhaits mais ils n'en sont pas pour autant négligeables... Loin de là !

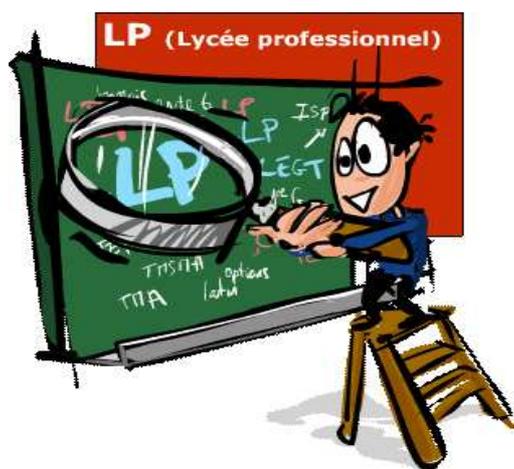
Penser le gouvernement comme entièrement autiste et non touché par les mobilisations serait une erreur. Si tel était le cas, comment analyser la répression syndicale à l'œuvre ? Est-ce là une preuve de force ou de faiblesse ? Que dire des tests ADN préalables au regroupement familial qui ne seront finalement pas mis en œuvre ?...

Nos mobilisations, si elles permettent d'enrayer certains dispositifs, se construisent encore trop en réaction à des projets gouvernementaux. Il nous faut établir un rapport de force d'ampleur pour peser davantage sur les choix sociétaux qui sont faits. On nous présente une France en faillite tout en continuant à faire des cadeaux aux sociétés, aux plus aisés et en faisant supporter l'ensemble des efforts sur le reste de la population. Ainsi les nouvelles mesures (taxe carbone, déremboursement de nombreux médicaments, taxe sur les indemnités d'accidents du travail, hausse du forfait hospitalier...) vont encore affaiblir un pouvoir d'achat en berne et mettre en difficulté sérieuse les plus démunis. Le projet de budget est construit sur la base de cette architecture, en baissant les dépenses de l'État sans revenir sur la baisse drastique des rentrées fiscales. L'antienne du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite participe de cette logique et aboutit aux conditions de travail que nous connaissons déjà (multiplication des HS, des compléments de services... recrutement de précaires pour palier les manques...). Le moment du vote du budget est donc un moment privilégié et incontournable si nous voulons faire en sorte que nos conditions de travail et que les conditions dans lesquelles étudient nos élèves s'améliorent. Ce premier rendez-vous est crucial et sera suivi d'autres initiatives pour porter haut et fort le message de la nécessité de construire une autre école ambitieuse et soucieuse de la réussite de tous les élèves.

Ensemble, tout n'est peut-être pas possible mais nous compterons par notre unité et nous permettrons de faire évoluer les politiques à l'œuvre si nous nous impliquons et si nous répondons présents. Participons massivement à l'action de grève qui se dessine et faisons-nous entendre pour que d'autres choix deviennent possibles.

Benoît HUBERT SNEP

BAC PRO 3 ANS, mission impossible ?



Depuis cette année, la réforme des Bac Pro 3 ans est entrée officiellement en application. Déjà en expérimentation dans plusieurs établissements, la nouvelle formule s'impose dans la plupart des branches professionnelles, à part des exceptions fortes, comme en hôtellerie où le BEP subsiste – pression de la profession oblige-

Quel nouvel horizon s'offre aux élèves ? Une meilleure valorisation du diplôme ? Une intégration plus « logique » dans des sections post-bac, type BTS ? L'accès direct au monde du travail grâce à de nombreuses périodes de formation en entreprises au cours du cursus ? Tableau idyllique que voudrait tant nous imposer le Ministère ! En fait la perplexité demeure. Tout d'abord au niveau pédagogique ; les programmes très ambitieux se calent sur ceux des élèves de seconde classique – en étant plus légers- mais la trame reste la même, notamment dans les matières générales. La difficulté de placer des élèves – la plupart mineurs- en entreprise, dès la 1^{ère} année, sera bien présente.

De plus pour donner du relief à la formation et ne pas faire trop vite oublier le défunt BEP, une évaluation sera organisée en fin de deuxième année. A part pour les matières littéraires, elle se fera en contrôle continu, ce qui permettra certainement d'alléger les finances du ministère et de se mettre au niveau des classes de 1^{ère} générale.

Pour ce qui est de la 3^{ème} année, mystère le plus total, rien n'est encore décidé : type d'épreuves, contrôle continu, ponctuel, tout cela reste dans les mains « expertes » du ministère qui délègue aux inspecteurs des différentes matières - un véritable laboratoire « d'idées » ce bac pro 3 ans...-

Concrètement, des dommages collatéraux se sont déjà fait sentir, de nombreux postes ont été supprimés ; en effet la filière BEP/BAC PRO qui se déroulait sur 4 ans a été sacrifiée au profit d'une filière plus courte aux exigences supérieures. Une année en moins, ce sont de nombreuses heures supprimées, des regroupements en classe entière. Le public d'élèves concernés devient encore plus hétérogène, mêlant dans une même classe, des élèves aux profils BEP et ceux attirés par une filière courte s'alignant sur celle du lycée classique. Les élèves les plus en difficulté devaient être redirigés vers des filières type CAP, mais des nombreuses sections n'ont pas été ouvertes. Selon le Ministère, un BEP fermé au profit d'une filière Bac pro 3ans devait trouver son pendant en CAP, ce qui est loin d'être le cas. Cette mise en place aurait d'ailleurs été fort étonnante puisqu'elle aurait demandé des moyens et c'est justement ce que le Ministère se refuse à faire...

Cette réforme décidée hâtivement repose sur des sables mouvants, mais ne serait-elle pas simplement un exercice d'expérimentation pour celle des lycées, reculée l'année dernière et que Luc Châtel entend mener à bien.

L'incertitude subsiste et la vigilance devra être la plus aiguisée possible, l'idée étant toujours de veiller à une réduction du nombre de postes, en affichant une volonté rénovatrice – un masque de plus !-

Frédéric RIGNAUD SNUEP

Relancer la mobilisation



Dans notre département peut-être encore plus qu'ailleurs, les effets de la crise se font douloureusement sentir. Chaque jour la presse fait état de nouvelles suppressions d'emplois, de menaces de licenciements, voire de fermetures d'usines ou d'entreprises... et malgré des discours officiels qui se veulent rassurants, qui voudraient afficher des perspectives plus réjouissantes pour la fin du premier semestre 2010 (dans quelle boule de cristal ?)..., chacun peut constater que le gouvernement ne change pas de cap, ni dans sa politique économique et fiscale, ni dans sa politique éducative, maintenant ses choix de privatisation, d'affaiblissement des services publics, de réduction drastique du nombre de fonctionnaires...

Ainsi, dans l'Éducation, après la suppression de **62000 postes depuis 2003**, ce sont encore **16500** suppressions qui sont inscrites au budget 2010, entraînant des dégradations sans précédent de notre service public d'éducation, comme nous avons déjà tous pu le constater lors de cette rentrée 2009.

Un premier bilan (loin d'être exhaustif...) des situations des collèges et lycées ardennais en ce début d'année scolaire met en évidence des niveaux de classes souvent bien chargés (en Seconde, notamment mais aussi au collège), fait apparaître un nombre toujours aussi important de Compléments de Service à Donner (plus de 900h ainsi effectuées sur 1 voire 2 autres établissements par une centaine de collègues environ...), affiche une très nette augmentation des Heures Supplémentaires (que l'on tente par exemple d'imposer à plusieurs collègues d'une même équipe tandis qu'un autre collègue, de la même discipline, se voit contraint à un CSD...) mais se caractérise surtout, de façon significative et inquiétante cette année, par un nombre jamais vu d'heures d'enseignements non assurées, entraînant un recours massif à des collègues contractuels et vacataires, quand on en trouve...

À ce tableau s'ajoutent la situation des TZR qui, pour beaucoup d'entre eux, sont déjà sur un poste à l'année (les moyens de remplacement sont déjà réduits comme peau de chagrin, inexistantes dans certaines disciplines...), les effets de la libéralisation de la carte scolaire qui continuent, sur Sedan et Charleville notamment, à « vider » et à ghettoïser certains établissements périphériques au profit d'autres... (et de surcroît, dans ces établissements qui concentrent difficultés scolaires, sociales, culturelles..., contrairement à l'affichage médiatique, les moyens sont désormais repris « pour cause d'ajustements »..., au mépris des grandes promesses de notre tout nouveau tout beau Ministre qui s'engage (entre autres...) à faire en sorte que l'Éducation Nationale soit « un réducteur d'inégalités »... (Le Monde du 26 Août 2009) ou encore la fuite vers le privé...

Face à un tel constat, partagé nationalement, de dégradations des conditions d'étude de nos élèves, de dégradations de nos conditions de travail dans un système éducatif désormais perverti par la distillation progressive de dispositifs tout aussi pernicieux les uns que les autres (dans les collèges, la coupe commence sérieusement à déborder avec les PPRE, le B2i, le niveau A2 en langue vivante, l'ODP en 3è, le PDMF en 5è, la note de Vie Scolaire, l'Accompagnement Éducatif, le socle commun et sa validation par les livrets de compétences, l'Histoire des arts, le nouveau DNB...), une réaction collective s'impose, passant par une « Opération Vérité » sur les conditions de cette rentrée (un grand merci à celles et ceux qui nous ont déjà fait parvenir les infos de leurs établissements, merci à celles et ceux qui vont le faire... afin que nous ayons la vision d'ensemble la plus précise possible), passant par une campagne médiatique sur le Collège (mise en débat du collège que nous voulons, transformer, refonder pour lui redonner du sens, oui mais comment ?), en direction de nos collègues, des parents d'élèves et de l'opinion publique, passant par une nécessaire première journée d'action, au mois d'Octobre, au moment de l'examen du budget.

Persuadés d'une part, que campagne d'opinion et moments d'action doivent se conjuguer pour imposer au gouvernement un rapport de force compris et partagé par la majorité de la population, et d'autre part, que le débat, l'échange, l'explicitation des enjeux... amèneront à la construction progressive d'un mouvement d'ampleur qui peut porter ses fruits, le SNES et la FSU proposeront aux autres organisations syndicales de l'Éducation une grève unitaire, au moment du vote du budget, grève considérée comme la première étape d'un plan d'action à mener résolument tout au long de l'année scolaire.



Cette grève lors des débats budgétaires, que beaucoup présentent comme le rituel de rentrée pour se dédouaner d'avoir à en comprendre les motifs et les enjeux, revêt une importance cruciale bien souvent minimisée voire ignorée... C'est en effet à ce moment que se jouent nos futures conditions de travail, c'est à ce moment que se précisent le nombre de suppressions de postes, le nombre d'Heures Supplémentaires, les BMP qui en découleront... Une fois le budget voté, il est alors beaucoup plus mal aisé d'intervenir car dans le jeu à enveloppe constante, seul le redéploiement reste possible... (Une situation s'améliore au détriment d'une autre...). La mobilisation pèse quoi qu'on en dise ou pense... Même extrêmement minimisés par la couverture médiatique, des reculs, des résultats sont obtenus (recul sur la réforme du lycée, réécriture du projet de nouveau DNB, recadrage des projets de l'Accompagnement Éducatif, premières annonces (insuffisantes) de revalorisation salariale...)... Alors, soyons confiants en nos possibilités d'actions collectives, mobilisons-nous et réclamons une autre politique éducative, avec des moyens à la hauteur de l'ambition que nous devons avoir pour l'École et nos élèves. Préparons d'ores et déjà les batailles à tous les niveaux, présentons-nous sur les listes électorales des Conseils d'Administration, débattons de nos conditions de travail, des conditions d'étude de nos élèves, mobilisons-nous et entraînons nos collègues, rejoignons les syndicats de la FSU pour peser davantage dans les choix qui vont être faits pour notre École...

Karine Fuselier secrétaire départementale SNES